



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 5 mai 2011
(OR. en)

CM 2846/11

PARLNAT
CODEC
COUR
INST
JUR

COMMUNICATION

**INFORMATIONS DESTINÉES AUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS
NATIONAUX**

Correspondant: Direction des relations interinstitutionnelles
dri.parlnat@consilium.europa.eu

Objet: **Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut
de la Cour de justice de l'Union européenne et son annexe I**
**Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux juges
par intérim du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne**
- Informations destinées aux parlements nationaux
[ref. 2011/0901 (COD) - 8787/11 CODEC 607 COUR 18 INST 197 JUR 160
PARLNAT 112 + ADD 1 (fiche sur l'incidence financière du projet)
ref. 2011/0902 (COD) - 8786/11 CODEC 606 COUR 17 INST 196 JUR 159
PARLNAT 111]

Le Conseil a l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 2, dernier alinéa, du protocole (n° 1) sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, l'ensemble des versions linguistiques du projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et son annexe I et du projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux juges par intérim du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne ont été transmises aux parlements nationaux pour information.

Pour le Secrétaire général

Jim CLOOS

Directeur général adjoint

Questions politiques générales et
relations interinstitutionnelles